

Choisir son orientation



Où trouver de l'aide ?

Au collège et au lycée, les personnes ressource :

- professeur principal
- conseillère d'orientation
- professeur documentaliste au C.D.I.
- chef d'établissement
- conseiller principal d'éducation

Des temps consacrés à l'orientation :

- heures de vie de classe
- Sorties et visites (lycée, forums, entreprises...)
- Stages de découvertes
- Interventions en classe dans le cadre du PIIODMEP (voir ci-dessous)
- Permanences de la conseillère d'orientation
- Option de découverte professionnelle
- Cordées de la réussite

Le P.I.I.O.D.M.E.P., quésaco ?

C'est le Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Économique et Professionnel. Dès le collège, il permet aux élèves d'élaborer progressivement un projet personnel d'orientation de la 5^{ème} à la 3^{ème} à travers différentes activités.

Ce parcours se poursuit au lycée.

Au C.D.I. (centre de documentation et d'orientation) tu trouveras beaucoup de documents (livres, magazines, vidéos, fiches...) sur les filières et métiers. Le professeur documentaliste peut te guider et t'indiquer plusieurs sites internet à consulter.

Transport :



Le conseil général de la Dordogne subventionne le transport scolaire de la maternelle au lycée : bus, train y compris hors département.

Pour la première inscription se renseigner auprès de votre Mairie ou Syndicat de Communes ou au Conseil général de la Dordogne (Service des transports) pour savoir si vous dépendez du transport sur lignes régulières ou sur services scolaires.

Service des transports

Cité Administrative - Bâtiment B - 3^{ème} étage

24000 Périgueux

Tél. 05.53.02.20.70 / Fax. 01.57.67.90.60

Plus de précision sur le site : cg24.fr à la rubrique : *Education / Aides à l'éducation / Les transports scolaires.*

Internat :



- **Coût** : dans les lycées d'enseignement général, technologique et professionnels, le coût annuel de la pension tourne autour de 1400 €. A cette somme qui représente 140 € chaque mois de septembre à juin, viennent en déduction les bourses et les aides du conseil régional (pour tous les internes).

A noter : le coût du transport est moins élevé pour les internes (un aller/retour par semaine).

- **Confort matériel et travail scolaire.** L'internat a beaucoup évolué ces dernières années. Fini les grands dortoirs, les élèves sont accueillis dans des conditions qui préservent l'intimité. L'organisation ménage des temps pour le travail personnel et pour la détente (foyer, activités sportives, clubs...).



Aides :



- Aides au transport du conseil général
- Aide du conseil régional « coup de pouce », versée à l'entrée au lycée pour l'achat de matériel.
- Les bourses de lycée. Le dossier doit être rempli au mois de février de l'année de troisième.
- L'allocation de rentrée scolaire.

A savoir :



Dans beaucoup de lycées, des associations de parents d'élèves ou des coopératives proposent des achats groupés pour obtenir des prix attractifs sur les manuels scolaires et/ou les fournitures spécifiques (outils, tenues de travail...).

Les lycées peuvent aménager les horaires pour ceux qui viennent de loin : rentrée décalée le lundi matin, internat ouvert le dimanche soir...

Les lycées, comme les collèges, proposent des aménagements de la scolarité pour les élèves ayant des besoins spécifiques (santé, situations particulières...).

Sur internet :

- onisep.fr
- lesmetiers.net
- ...

Au C.D.I. (centre de documentation et d'orientation) tu trouveras beaucoup de documents (livres, magazines, vidéos, fiches...) sur les filières et métiers. Le professeur documentaliste peut te guider et t'indiquer plusieurs sites internet à consulter.

Au C.I.O. (centre d'information et d'orientation) :

Rue de Verdun à Nontron - Tel : 05 53 56 06 67

Parents :

Que puis-je faire pour aider mon enfant à s'orienter ?

- Participer aux réunions d'information.
- Chaque rencontre avec le professeur principal permet d'affiner un projet.
- Vous pouvez demander un entretien avec la conseillère d'orientation psychologue.
- Prenez des moments pour consulter les brochures ou le site internet de l'O.N.I.S.E.P.
- Tout en étant prudent et en vérifiant les sources diffusées sur internet, de nombreux sites, plateformes de vidéos et réseaux sociaux peuvent vous aider à trouver des informations sur les formations, métiers...
- Pensez aux journées portes-ouvertes qu'organisent les établissements scolaires (généralement de janvier à avril de chaque année).

Autres informations :

La vie lycéenne

Partir au lycée, c'est franchir une nouvelle étape dans la vie. Une nouvelle aventure riche d'expériences.



C'est un peu déstabilisant, mais pas de panique, tout ne va pas changer. Le fonctionnement d'un lycée est similaire au collège : des cours selon un emploi du temps avec des professeurs dont un professeur principal. Un conseil de classe est réuni à chaque fin de période. En cas de besoin tu peux trouver de l'aide auprès du service de la vie scolaire, de l'infirmerie...

Ce qui est nouveau :

- Les voies se spécialisent : générale, technologique ou professionnelle, apprentissage
- Possibilité d'accueil à l'internat
- Plus d'autonomie dans le travail
- Plus de responsabilité en ce qui concerne la ponctualité et l'assiduité

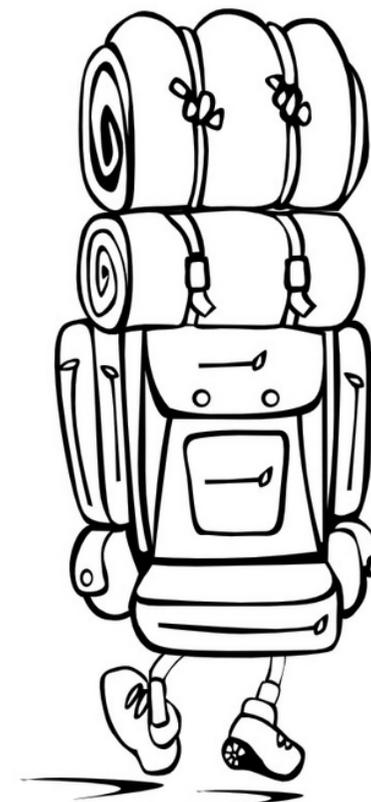
Tout au long de ton parcours au collège, tu as appris à évoluer au sein d'un établissement scolaire pour être fin prêt à t'adapter aux exigences du lycée.

Devenir responsable et autonome :

- C'est une étape nécessaire vers l'accession au statut d'**adulte**,
- C'est important pour établir une relation de **confiance**,
- C'est aussi une compétence nécessaire **pour soi**, en vue de l'orientation après le bac ou vers le monde professionnel.

Mis à jour le 6 mars 2015 par le conseiller principal d'éducation, Hubert DE MATHA.

En route vers le Lycée



Édité par :

Collège les Marches de l'Occitanie
12 rue des Alliés
24360 PIÉGUT PLUVIERS